



DEPLACEMENTS

Le constat amiable

Rédiger en bonne et due forme un constat amiable pour éviter les litiges avec le tiers et l'assureur et permettre d'établir de manière précise les responsabilités

Objectifs :

- Apprendre à remplir un constat amiable
- Identifier les conséquences et les responsabilités en cas de sinistre

Contenu et déroulé pédagogique :

- Avant la rédaction du constat :
 - Protéger
 - Alerter
 - Secourir
- Documents indispensables
- Compréhension et rédaction du constat amiable
- Règles de base d'une conduite en toute sécurité
- Notions d'infraction et de sanction
- Travail sur différents types de réactions possibles en cas d'accident

Durée :

2 jours soit 12 heures

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

Travailleurs(es) d'ESAT
et Salariés(ées) d'EA

Modalités pédagogiques :

- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques illustrés, accessibles en Facile à Lire et à Comprendre
- Personnalisation de la formation
- Méthodes et outils pédagogiques co-construits avec l'environnement de travail
- Mise en situation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Evaluation en fin de formation des savoirs-être et des savoirs-faire relationnels
- Grille d'évaluation et bilan personnalisé des acquis transmis à l'établissement
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif :

Nous consulter

Contact(s) :

Hélène GIULIANO
Responsable formation
0366729030
helena.giuliano@agap-npdc.fr